

Samedi 7 janvier 2012

Logement des jeunes, solitude des personnes âgées : Le Conseil général mise sur la solidarité intergénérationnelle

Nos priorités présentées lors des dernières élections cantonales comprenaient une action particulièrement vigoureuse dans le domaine de l'insertion professionnelle. Beaucoup des freins qu'il fallait lever ont commencé à trouver une réponse avec la création des bourses EVA. Ces bourses peuvent prendre en compte tout ou partie des dépenses de logements.

Par ailleurs, des personnes âgées disposent parfois de grands logements dans lesquels elles se trouvent bien seules, un peu perdues et isolées, mais qu'elles ne souhaitent pas quitter.

Nous avons décidé de financer une action intergénérationnelle dans ce domaine, avec la participation de l'association "Ensemble2Génération". Cette association a travaillé avec succès dans plusieurs départements de la région parisienne, et a à son actif la constitution de 500 "binômes jeunes + seniors". Elle va progressivement s'investir dans l'Oise. Cela nécessite évidemment beaucoup de sérieux et de professionnalisme dans la composition de ces binômes. C'est une façon bien concrète de créer du lien entre les générations, ou chacun doit pouvoir trouver son compte. La CNAV (caisse nationale d'assurance vieillesse) participe également à cette action.

Extraits du rapport que j'ai présenté, adopté à l'unanimité du Conseil général

" (...) L'association "Ensemble2Génération" apporte une réponse novatrice à la double problématique de la pénurie de logements étudiants et de la solitude des personnes âgées. En effet, elle permet la constitution de "binômes" étudiants/seniors le temps d'une année universitaire ou plus, en proposant plusieurs formules d'hébergement répondant aux besoins de chacun.

A la demande du conseil général, cette association va ouvrir une antenne dans le Val d'Oise, et recevoir un appui exceptionnel du Conseil général et de la CNAV afin de faciliter le démarrage de son activité sur le territoire.

"Ensemble2Génération" est une association chrétienne de solidarité au service de tous, avec pour mission de favoriser le logement gratuit pour les étudiants et de soutenir la solitude des seniors, tout en leur offrant de vivre ensemble autour de services mutuels.

Trois formules de logement sont proposées aux jeunes :

- logement gratuit, avec engagement de présence le soir auprès du senior,
- logement économique, avec engagement de présence régulière et partage de tâches,
- logement avec loyer, sans engagement de "services" de la part de l'étudiant.

Les trois formules permettent à chaque partie concernée (étudiant, senior) de choisir celle la plus adaptée à ses souhaits et ses besoins, tout en promouvant une citoyenneté de logement intergénérationnelle.

En cinq ans d'existence, l'association a mis en place en Ile-de-France plus de 500 "binômes" étudiants/seniors et poursuit son développement à travers l'ouverture de nouvelles antennes départementales, qui permettent la constitution des binômes et un suivi de proximité.

Les cotisations, pour le senior, sont comprises entre 120 et 230 € par an, selon la formule de logement choisie (avec loyer, économique ou gratuit) et, pour l'étudiant, entre 300 et 390 € par an (selon la formule choisie), avec une cotisation dégressive si l'installation intervient à partir de janvier. Sur l'hypothèse d'une année universitaire de dix semaines, il revient donc à proposer un logement étudiant pour 39 € par mois.

Ce dispositif s'intègre dans le dispositif général EVA mis en place récemment. "

Plus

Par Philippe Métézeau

[Contact](#) [C.G.U.](#) [Signaler un abus](#) [Articles les plus commentés](#)